

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 21 ET 22 FÉVRIER 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ACQUISITION D'UNE PARCELLE AFIN D'AGRANDIR
LE PARKING DU CENTRE D'INTERPRETATION
ET D'ACCUEIL ARCHEOLOGIQUE DE CUCCURUZZU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission des Finances et de la Fiscalité

Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre de la construction du centre d'interprétation archéologique de Cuccuruzzu approuvée par délibération de l'Assemblée de Corse en date du 23 mars 2012, l'amélioration de la manœuvre des autocars acheminant les visiteurs nécessite l'agrandissement du parking.

M. Franck QUILICHINI est disposé à céder à la CdC une bande de terre d'une superficie de 353 m² environ, à prendre sur la parcelle cadastrée section A, n° 543 lui appartenant.

Cette cession, au prix de 0,30 € le m², soit la somme de 105,90 € est conforme à l'estimation de France Domaine en date du 17 mars 2015, sachant que depuis le 1^{er} janvier 2017, l'avis préalable de France Domaine n'est plus nécessaire pour des projets d'acquisition portant sur des montants inférieurs à 180 000 €.

En contrepartie, comme condition essentielle et déterminante, la Collectivité de Corse s'engage à :

- réaliser l'ensemble des travaux permettant la réalisation du droit de passage ;
- réaliser la pose d'un portail agricole en limite de la voie publique ;
- réaliser l'enfouissement de la ligne téléphonique en limite de la parcelle objet de la présente acquisition.

En conséquence, je vous propose de bien vouloir, d'une part, approuver cette acquisition, d'autre part, m'autoriser à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à cette opération, en particulier l'acte d'acquisition qui sera rédigé par un notaire.

Les crédits d'investissement seront imputés sur l'opération 5311G0001 - acquisition matériels mobiliers bâtiments programme N6151C (ex 5311 I).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.